Pour Nérac !

Notre contrat avec les Néracais

Préparer demain, ensemble

SOMMAIRE

Qu'est-ce qu'un programme contrat ?

Qu'avons-nous fait de vos réponses au questionnaire distribué début 2026 ?

Maintenir une gestion efficace des finances de Nérac

-Garantir les intérêts des Néracais ; dégager des marges pour investir (actions 1 à 5)

Vivre ensemble à Nérac, rassembler les Néracais

-Renforcer les liens entre les Néracais
(actions 6 à 16)

-Faire vivre la démocratie locale
(actions 17 à 22)

-Favoriser l'accès à la culture, au sport et à une école de qualité (actions 23 à 35)

-Assurer la sécurité des Néracais
(actions 36 à 46)

-Assurer l'accès à la santé et maintenir des services publics de qualité (actions 47 à 53)

-Optimiser la collecte et le traitement des différents déchets
(actions 54 à 58)

Poursuivre l’aménagement de Nérac

-Etablir un programme d’urbanisme sur 6 ans
(actions 59 à 63)

-Poursuivre l’amélioration de l’entretien courant de la voirie
(actions 64 à 66)

-Reconquérir l’habitat du centre-ville
(actions 67 à 72)

-Diversifier l’offre d’habitat proche du centre-ville
(actions 73 à 74)

Préparer l’avenir de Nérac

-Développer notre tissu économique territorial
(actions 75 à 90)

-Valoriser notre patrimoine, outil d’attractivité de Nérac
(actions 91 à 96)

-Poursuivre notre politique de développement durable
(actions 97 à 106)

Qu’est-ce qu’un programme contrat ?

Un programme-contrat est un projet municipal dont toutes les actions proposées sont concrètes, réalistes, et vérifiables une fois celles-ci réalisées.
Ces actions constituent l’engagement des élus auprès des Néracais. Dans le cadre de ce contrat avec les Néracais, les élus s’engagent à rendre compte de la mise en œuvre des actions proposées :
-A chaque réunion de quartier et lors de réunions thématiques.
-En adressant tous les ans à tous les foyers néracais un bilan d’étape de la mise en œuvre de ces actions.

Qu’avons-nous fait de vos réponses au questionnaire distribué début 2026 ?

Vous avez été nombreux à répondre au questionnaire que nous vous avons adressé début 2026. Nous vous en remercions.

Vous trouverez beaucoup de vos propositions dans les actions pour le mandat 2026-2032.

Tout n’y figure pas car tout ne peut apparaître dans un programme municipal.

Cependant au cours du mandat 2026-2032 nous y apporterons une réponse chaque fois que cela sera possible.

Maintenir une gestion efficace des finances de Nérac

Durant 18 ans, nous avons maintenu au vert les indicateurs de gestion des finances de Nérac.
Durant 18 ans, les taux communaux d'imposition n'ont pas augmenté.
Lors du mandat qui se termine, nous avons diminué le stock d'emprunt de 1 million d'Euros.
C'est cette gestion rigoureuse que nous vous proposons de poursuivre de 2026 à 2032.

Garantir les intérêts des Néracais ; dégager des marges pour investir

Action 1 -Ne pas augmenter le taux communal de taxe foncière
Action 2 -Maintenir le niveau de dette, de dépenses de fonctionnement et d'imposition inférieur à celui des communes de notre taille sur la durée du mandat
Action 3 -Mettre en place et utiliser des modes de financements participatifs et innovants pour les investissements municipaux (emprunt citoyen, mécénat, fondation…)
Action 4 -Candidater à tous les dispositifs d'Etat permettant de majorer les subventions perçues, comme nous l'avons fait pour Petite Ville de Demain ou l'ORT (Opération de revitalisation du territoire)
Action 5 -Privilégier les investissements ne générant pas de dépenses de fonctionnement

Vivre ensemble à Nérac, rassembler les Néracais

Malgré la dureté des temps, Nérac reste une ville où il fait bon vivre : nombreux services à la population, vie associative dynamique, commerce et artisanat variés, agriculture d'excellence, animations riches pour tous, équipements publics nombreux, paysages préservés...
Entre 2008 et 2026, la municipalité a œuvré à la valorisation de ces atouts sur notre commune.
Durant le mandat 2026-2032, nous maintiendrons les services existants et développerons de nouveaux dispositifs permettant de toujours mieux vivre à Nérac.

Renforcer les liens entre les Néracais

Action 6 -Mettre en place un plan « Bien vieillir à Nérac » qui reposera sur un diagnostic précis des besoins en matière de cadre de vie accessible, de lutte contre l'isolement social, de renforcement de la prévention…
Action 7 -Poursuivre l'organisation des repas intergénérationnels au restaurant scolaire des écoles primaires et mettre en place des olympiades intergénérationnelles
Action 8 -Proposer la mise en place d'une mutuelle communale notamment pour les retraités
Action 9 -Mettre en place des « journées citoyennes » basées sur le volontariat pour améliorer la propreté et l'entretien du domaine public
Action 10 **-** Pérenniser les événements populaires que nous avons créés ou soutenus : marchés So Gascogne, Festival Petite Garenne, Rencontres Chaland, marché aux Truffes, Forum des associations, repas des bénévoles, Rencontres de Nérac…
Action 11 **-** Impulser avec les habitants l'organisation de nouveaux repas de quartiers. Mettre à disposition les tables et les chaises
Action 12 -Valoriser l'information locale au moyen de nouveaux panneaux lumineux d'information
Action 13 -Poursuivre la mise en place d'une photothèque numérique de la vie locale qui serait alimentée par les Néracais afin de développer le sentiment d'appartenance à la commune
Action 14 -Valoriser et adapter l'aide à la découverte du numérique à la médiathèque
Action 15 -Poursuivre l'opération « Eté jeunes » afin de donner une première expérience de travail manuel à des jeunes Néracais
Action 16 **–** Mettre en place un projet annuel avec les élèves élus des Conseils de Vie Lycéenne (des 3 lycées de Nérac) en ciblant les actions sur la citoyenneté, la solidarité et le développement durable

Faire vivre la démocratie locale

Action 17 -Mettre en place un Conseil citoyen basé sur le volontariat pour débattre avec les élus des politiques municipales
Action 18 -Poursuivre les réunions de quartier afin que chaque Néracais soit consulté plusieurs fois durant le mandat
Action 19 - Poursuivre les permanences des élus sur le marché
Action 20 - Organiser des réunions publiques thématiques régulières (environnement, culture, espaces publics, écoles…) afin d'accompagner et d'orienter les différentes politiques municipales
Action 21 – Valoriser le « droit de pétition » : si 350 Néracais (5% de la population environ) signent une pétition sur un sujet relevant des compétences municipales (projet, problématique particulière…), les élus s'engagent à organiser une réunion thématique avec la population, sur le sujet de la pétition, afin de construire une solution partagée
Action 22 - Recourir si nécessaire au référendum décisionnel local

Favoriser l'accès à la culture, au sport et à une école de qualité

Action 23 -Maintenir l'engagement municipal pour une programmation culturelle exigeante et populaire
Action 24 -Organiser des Etats Généraux des associations culturelles locales pour déterminer avec elles leurs besoins, calibrer l'accompagnement municipal et faire émerger leurs projets
Action 25 -Installer un réseau de boites à livres sur la commune
Action 26 -Initier des conférences régulières sur des sujets variés
Action 27 -Avancer vers une rénovation de l'orgue de l'Eglise Saint-Nicolas en partenariat avec l'association qui porte le projet
Action 28 -Programmer une rénovation du petit patrimoine (lavoirs, fontaines…)
Action 29 -Programmer l'évolution des installations sportives nécessaires au développement des clubs néracais ; créer une salle dans le prolongement du club house de rugby, ouverte sur le complexe sportif, facile à utiliser pour toutes les associations et les établissements scolaires
Action 30 -Encourager l'organisation d'une fête du sport en partenariat avec les associations et clubs locaux
Action 31 -Investir les arènes du Foirail pour des événements culturels et sportifs
Action 32 -Poursuivre l'entretien et l'amélioration des bâtiments scolaires, notamment dans le domaine des économies d'énergie et la protection contre les fortes chaleurs ; aménager et végétaliser la cour de l'école Jean Rostand
Action 33 -Travailler à une amélioration continue de la qualité des repas et de l'information des élèves et des parents dans le cadre de la commission des menus

Action 34 -Accompagner un parcours culturel pour les enfants et les jeunes scolarisés à Nérac, de la maternelle au baccalauréat par une offre culturelle appropriée

Action 35 -Accompagner les besoins pédagogiques des enseignants des écoles (informatique, matériel, infrastructures…)

Assurer la sécurité des Néracais

Action 36 -Déployer un système complet de vidéoprotection d'au moins 30 caméras (déploiement engagé fin 2025 et poursuivi lors du mandat qui arrive)

Action 37 -Réorganiser la police municipale pour renforcer ses missions

Action 38 -Mettre en place le dispositif « casseur / payeur » rendu possible par la loi. Le principe est simple : le responsable répare

Action 39 -Faire vivre de façon dynamique le dispositif « Participation citoyenne » et former les référents volontaires

Action 40 -Faire vivre le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) avec les communes de Barbaste, Lavardac, Vianne

Action 41 - Poursuivre la coopération du « groupe opérationnel » Sous-Préfet / Capitaine Gendarmerie / Maire afin d'assurer un suivi précis de l'évolution des faits de délinquance et d'y apporter les réponses les plus précises et efficaces possibles

Action 42 - Renouveler la convention de mutualisation Police municipale / Gendarmerie

Action 43 - Poursuivre le renforcement de la présence policière aux moments sensibles (fêtes de Mai, fêtes de fin d'année, saison touristique...)

Action 44 - Poursuivre l'opération « tranquillité vacances » et mieux communiquer sur son existence

Action 45 - Multiplier les actions de prévention des risques pour tous les publics

Action 46 -Construire un nouveau centre de secours pour nos sapeurs-pompiers une fois purgé le contentieux avec une riveraine

Assurer l'accès à la santé et maintenir des services publics de qualité

Action 47 -Soutenir le travail du Pôle de santé de l'Albret. L'accompagner dans sa recherche de nouveaux médecins généralistes. Agrandir la Maison de Santé

Action 48 -Pérenniser le financement de Nérac du Centre de santé de Lavardac afin que des Néracais puissent continuer à s'y rendre

Action 49 - Veiller, au sein du conseil de surveillance de l'hôpital, à la qualité de l'offre de santé hospitalière sur le site de Nérac (Antenne SMUR, consultations externes…)

Action 50 -Ouvrir un lieu climatisé pour passer un moment lors des journées de canicule « alerte rouge »
Action 51 -Veiller au maintien des moyens humains et matériels pour les services municipaux afin qu'ils puissent remplir leurs missions au mieux pour les Néracais
Action 52 -Pérenniser la Maison France Services inaugurée en janvier 2020
Action 53 -Être vigilants au sein de la régie publique de l'eau Eau 47 quant à l'évolution future des tarifs

Optimiser la collecte et le traitement des différents déchets

Action 54 -Installer différents dispositifs permettant de favoriser le compostage (individuel et/ou collectif) pour réduire le volume de déchets à la source
Action 55 -Instaurer une collecte des encombrants sur critères
Action 56 -Déployer de nouvelles bornes de distribution de sachets pour les déjections canines et accentuer la verbalisation des comportements inciviques dans ce domaine
Action 57 **-** Augmenter la verbalisation des comportements inciviques liés aux dépôts d'ordures
Action 58 -Favoriser l'installation d'un méthaniseur sur le territoire afin de valoriser les coproduits agricoles et certains déchets

Poursuivre l'aménagement de Nérac

Les 18 années écoulées ont permis de poursuivre l'aménagement de Nérac dans le droit fil de l'action des municipalités successives.
Au-delà de l'entretien courant des voiries qui s'améliore progressivement (gestion par Albret Communauté), de nombreux espaces publics ont été créés ou aménagés durant les 3 mandats.
Des travaux de sécurisation et de ralentissement ont été réalisés à la demande des riverains à différents endroits de la Ville.
Des équipements publics importants ont été créés ou rénovés.
Beaucoup reste à faire ; nous poursuivrons en 2026-2032.

Etablir un programme d'aménagement sur 6 ans

Action 59 -Renouveler dès 2026 un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) pour programmer les travaux importants de rénovation des rues, espaces publics et bâtiments municipaux durant le mandat : rue Puzoque ; rénovation partielle des Allées du Centre (renouvellement des arbres et enterrement du point d'apport volontaire) ; rétrécissement de la chaussée du Pont neuf pour faciliter la circulation piétonne ; création d'une connexion piétonne entre la Place du Foirail et le centre-ville ; rénovation de la Place Saint Nicolas ; rénovation de la Place des Courses tout en préservant ses usages ; entrée de Nérac depuis la route d'Agen…
Action 60 -Achever la rénovation de la Halle (panneaux photovoltaïques, bardage) en pérennisant les arènes afin d'en faire un lieu de vie sportive, économique, culturelle ; aménager et végétaliser la place du Foirail sans perdre de places de stationnement
Action 61 -Poursuivre la mise en place d'un réseau cyclable (et des stationnements pour les vélos) sur la commune afin de sécuriser ce mode de déplacement
Action 62 -Rénover les toilettes publiques en ville et sur le complexe sportif et en implanter de nouvelles
Action 63 -Installer des bancs en ville et créer autour des « zones de confort »

Poursuivre l'amélioration de l'entretien courant de la voirie

Action 64 – Sécuriser les passages piétons par un éclairage adéquat
Action 65 -Améliorer l'entretien courant des chaussées car toute la voirie ne fera pas l'objet d'une rénovation « lourde » (cela est impossible)
Action 66 -Prioriser les trottoirs les plus abimés pour une rénovation progressive

Reconquérir l'habitat du centre-ville

Action 67 -Mener des opérations de rénovation d'ilots (plusieurs immeubles mitoyens) pour améliorer la qualité de l'habitat du centre-ville
Action 68 -Créer un guide de l'investisseur immobilier à Nérac afin de faciliter ses démarches et sa recherche d'aides financières
Action 69 -Atténuer les contraintes du SPR (Site Patrimonial Remarquable) en modifiant son règlement afin de ne pas pénaliser les habitants et les investisseurs
Action 70 –Renouveler l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)
Action 71 -Accompagner des rénovations exemplaires avec des bailleurs du type Habitalys
Action 72 -Utiliser tous les dispositifs légaux pour lutter contre les marchands de sommeil et le logement indigne

Diversifier l'offre d'habitat proche du centre-ville

Action 73 -Finaliser la commercialisation des terrains constructibles à Bourdilot-Plaisance afin de permettre aux Néracais d'accéder à la propriété
Action 74 -Relancer un projet de logement adapté aux seniors (accessibilité et services) sur des emprises foncières ou des biens propriétés de la Mairie

Préparer l'avenir de Nérac

Dans le contexte de crises variées que nous connaissons depuis plusieurs années, la compétition entre les territoires se développe : seuls les territoires qui se donnent les moyens de préparer leur avenir pourront répondre aux défis qui se présentent à eux et à leur population.
Forts de notre expérience, nous proposons, avec vous, de continuer à préparer l'avenir de Nérac et de l'Albret.

Développer notre tissu économique territorial

Action 75 -Poursuivre le développement d'Agrinove, en accompagnant l'installation de nouvelles entreprises
Action 76 -Entamer les démarches de réalisation de la zone d'activité Labarre III
Action 77 **-**Reconduire l'ACP (Action Collective de Proximité) qui a permis d'accompagner dans leurs investissements une trentaine de commerçants et artisans du territoire
Action 78 -Mettre en place une carte cadeau (sans frais pour les commerçants) à dépenser dans les commerces de l'Albret
Action 79 -Mettre en place des « petits déjeuners de l'économie » pour faire se rencontrer les professionnels par petits groupes et faire émerger de nouveaux projets
Action 80 -Accompagner toutes les initiatives des commerçants et des artisans en matière d'animation et de promotion de la consommation locale
Action 81 -Relancer le dispositif « Ma boutique à l'essai » et mettre en œuvre d'autres dispositifs innovants d'accompagnement de porteurs de projets ; accompagner tous les projets d'installation d'activités au centre-ville ; soutenir les projets nouveaux (boutiques d'artisans d'art, de produits locaux en circuits courts…)
Action 82 -Rénover la signalétique de centre-ville ; supprimer toute signalétique inutile
Action 83 **-** Créer en Albret un « Guichet Unique » pour les chefs d'entreprises, commerçants, artisans, agriculteurs permettant d'apporter toutes les informations liées aux disponibilités foncières (terrains et locaux), à l'urbanisme, aux aides diverses. Ce guichet serait la « porte d'entrée » économique du territoire
Action 84 -Trouver une destination à 4 bâtiments emblématiques de Nérac : l'ancienne Sous-Préfecture, l'ancienne gare, l'ancienne école Jacques Prévert, la Maison de l'Etat (à côté de l'Espace d'Albret)
Action 85 -Réaliser une aire de camping-cars afin de diversifier l'offre d'accueil
Action 86 **-**Accueillir à Nérac des événements sportifs, culturels ou économiques nationaux

Action 87 -Valoriser dans la communication municipale le fait que Nérac est la première commune agricole du Département
Action 88 -Construire avec les agriculteurs les actions locales concernant l'eau, les chemins ruraux, les fossés, les haies, la biodiversité
Action 89 -Accompagner toutes les démarches des agriculteurs dans lesquelles la municipalité peut avoir un rôle utile
Action 90 -Engager la réflexion pour préparer notre territoire à l'arrivée de la LGV à Sainte-Colombe-En-Brulhois : mobilités associées, enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Valoriser notre patrimoine, outil d'attractivité de Nérac

Action 91 -Développer l'appellation « Domaine Royal de Nérac » qui inclut la Garenne, le Château, les jardins du Roy, l'Espace d'Albret. Cette appellation sera un outil puissant qui permettra de mettre en cohérence notre politique patrimoniale et culturelle pour créer une véritable destination attractive
Action 92 -Poursuivre la politique d'achat de parcelles au Jardin du Roy afin de reconstituer à terme l'emprise du jardin royal
Action 93 -Restaurer les fontaines de la Garenne
Action 94 -Restaurer la statue Henri IV
Action 95 -Animer la Maison des Conférences par des expositions ou des concerts dans la cour
Action 96 - Impulser des expositions de rues pour valoriser les artistes en déambulant en ville.

Poursuivre notre politique de développement durable

Action 97 -Poursuivre la mise en place d'un programme volontariste de végétalisation de nos espaces publics en adaptant la palette végétale au changement climatique
Action 98 -Végétaliser les pieds de murs dans les rues, là où c'est possible, avec la participation des habitants volontaires
Action 99 -Mettre en place un plan de gestion des eaux de pluie (fossés en zone rurale ; avaloirs en zone urbaine ; récupération des eaux de pluie là où c'est pertinent…)
Action 100 - Poursuivre la mise en place d'économies d'énergie (gaz, électricité, eau) dans les bâtiments et les espaces publics ; passage en LED de tous les bâtiments publics
Action 101 -Installer des panneaux photovoltaïques sur certaines toitures de bâtiments municipaux pour de l'autoconsommation
Action 102 -Passer progressivement à l'éclairage photovoltaïque dans certains secteurs (hameaux par exemple)
Action 103 -Appliquer progressivement notre RLP (Règlement Local de Publicité) afin de lutter contre la pollution visuelle des panneaux en bord de route

Action 104 -Favoriser les installations permettant la sauvegarde des oiseaux, des insectes et des chauve-souris (plantes adaptées, nichoirs, hôtels à insectes…)

Action 105 -Mettre à disposition de Néracais volontaires (sous certaines conditions) des parcelles des jardins du Roy pour du maraichage

Action 106 -Lutter contre les nuisibles que sont les pigeons, les moustiques-tigres et les frelons asiatiques